



arnaque Annuaire des professionnelles

Par **ulyse 26**, le **03/02/2012** à **18:38**

“Au mois de novembre 2011, j'ai reçu un document m'invitant à confirmer des informations sur mon activité et mon adresse en vue de la mise à jour et de la publication sur Internet d'un annuaire, tel que ces informations apparaissaient jusqu'à présent (sic)

La feuille de confirmation des données professionnelles devait être retournée signée et expédiée dans une enveloppe pré-timbrée jointe à cette publicité.

J'ai retourné ce document grâce à l'enveloppe gratuite jointe.

Au mois de janvier j'ai reçu de cette société espagnole (GT@P) une facture pro-format d'un montant de 1093 €uros, pour ma soit disant commande de la mise en ligne de mon adresse ainsi que d'un exemplaire d'un CD-rom.

Ayant cru à la gratuité de cette parution, je suis désemparée face à ce que je vis comme une arnaque car je me suis faite avoir.

Je réalise ne pas être la seule (beaucoup de forum dénoncent cette pratique) Il semble qu'il faille informer la DGCCRF; éventuellement porter plainte et envoyer une lettre avec AR à la société destinée à leur faire peur et à les inciter à ne plus nous harceler.

Il apparaît que ce genre de démarche à la parution d'annuaire sans être illégale est abusive et que par le passé plusieurs montages de ce type ont déjà été mis en œuvre, toujours d'ailleurs par des structures ayant leur siège en Espagne.

Mais puisque j'ai signé, incroyablement soit, mais signé quand même, suis-je réellement en position de victime? et donc défendable?

Merci de m'aider.
Ulyse 26